



Premières élections à La Banque Postale

## La CFDT remporte les élections

**46 % des voix**

➔ **5 sièges sur 8 au Comité d'Entreprise**

➔ **34 élus Délégués du Personnel sur 48**

**Les électeurs en votant à plus de 83 %** ont confirmé l'intérêt qu'ils portent aux élections professionnelles de La Banque Postale (LBP).

**Avec près de 46 % des suffrages**, la CFDT est la première organisation syndicale à La Banque Postale, 18 points devant la CGC. La politique de défense des postiers développée par la CFDT a trouvé au travers de ce score toute sa légitimité et sa pertinence.

A l'issue du vote national du 28 mars, la CFDT obtient 5 sièges titulaires sur 8 au CE : celui du collège Employés et Agents de Maîtrise, et 4 du collège Cadres.

*Le comité d'entreprise s'est réuni pour la 1<sup>ère</sup> fois le 26 avril et a élu 6 responsables CFDT aux postes de Secrétaire, Trésorier, Trésorier Adjoint et Présidents des commissions Activités Economiques, Formation, Activités Sociales et Culturelles (ASC).*

**Avec 34 élus DP sur 48**, dont 32 / 45 dès le premier tour du 28 mars, la CFDT, seule organisation à présenter des candidats sur l'ensemble du territoire, est confortée dans ses choix de proximité. Nos élus locaux ont séduit les électeurs qui leur ont fait confiance.

Tous ces élus vont maintenant représenter et défendre l'intérêt de tous les salariés de La Banque Postale pour un mandat de trois ans.

**Dès à présent, les Délégués Syndicaux ouvrent un calendrier chargé de négociations. Elles s'appliqueront à l'ensemble du personnel, y compris les fonctionnaires détachés. Vont débiter d'ici fin juin, les négociations sur l'intéressement et plus tard la Prévoyance**

**La CFDT remercie vivement les électeurs qui lui ont accordé leur confiance.**